

# FICHE PRATIQUE n°2

## ENTRER EN FORMATION A L'INSPE

VAP - Validation des  
acquis professionnels

+ d'infos ? cliquez !

*J'ai défini mon projet de formation à l'INSPE mais je ne dispose pas du niveau de diplôme requis pour intégrer la formation...*

### 1 DOSSIER DE VAP

OÙ ?

#### Je constitue mon dossier VAP...

- Demande d'étude de faisabilité en ligne
- Réception du dossier type
- Constitution du dossier VAP et pièces j.
- Dépôt de mon dossier VAP et règlement
- > **je récupère la preuve de dépôt de mon dossier VAP**

> **Avis de la commission VAP de l'INSPE**

UCA - Direction de la Formation  
PÔLE FORMATION CONTINUE ET  
PROFESSIONNALISATION

Contacts : vae-vap.df@uca.fr  
Site web : uca.fr > formation > FTLV > VAP

QUAND ?

Suivant le calendrier VAP de l'année en cours disponible en ligne : [inspe.uca.fr](http://inspe.uca.fr) > formation professionnelle continue > préparer son entrée en formation

### 1 DOSSIER DE CANDIDATURE

OÙ ?

INSPE - PÔLE FORMATION  
Service Scolarité  
E-CANDIDAT Procédure en ligne

Contacts : [scolarite.inspe@uca.fr](mailto:scolarite.inspe@uca.fr)  
Site web : [inspe.uca.fr](http://inspe.uca.fr) > formation > scolarité > candidature et inscription à l'INSPE

QUAND ?

Suivant le calendrier des candidatures de l'année en cours disponible en ligne : [inspe.uca.fr](http://inspe.uca.fr) > formation > Scolarité > candidature et inscription à l'INSPE

...ainsi que mon dossier de candidature

- Consultation des informations disponibles en ligne
- Constitution et validation de ma candidature en ligne
- > **je fournis la preuve de dépôt de mon dossier VAP**
- Présentation de mon projet et de ma candidature lors de l'entretien d'admission ou de pré positionnement (optionnel).

> **Avis de la commission d'admission de l'INSPE**

Mon dossier VAP et ma candidature ont reçu un avis favorable ?

OUI

NON

Je peux me rapprocher du Pôle Réussite-Orientation-Insertion de l'UCA : La Fabrique afin de redéfinir mon projet de formation

Après réception du message m'informant de l'ouverture des inscriptions, je procède à mon inscription administrative en ligne

ÉTAPE 1 : Paiement de la CVEC (attention, en cas d'inscription en formation continue, vous n'êtes pas redevable de la CVEC)

ÉTAPE 2 : Inscription administrative par internet  
<https://inscription.uca.fr/>

ÉTAPE 3 : Dépôt de vos pièces justificatives

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

**SERVICE FORMATION**

[fpro.inspe@uca.fr](mailto:fpro.inspe@uca.fr) - 04.73.31.73.09 / 04.73.31.73.04